

LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CRÉÉES EN 2006 : UN IMPACT DE LA CRISE DIFFÉRENT SELON LE PROFIL DU CRÉATEUR ET LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

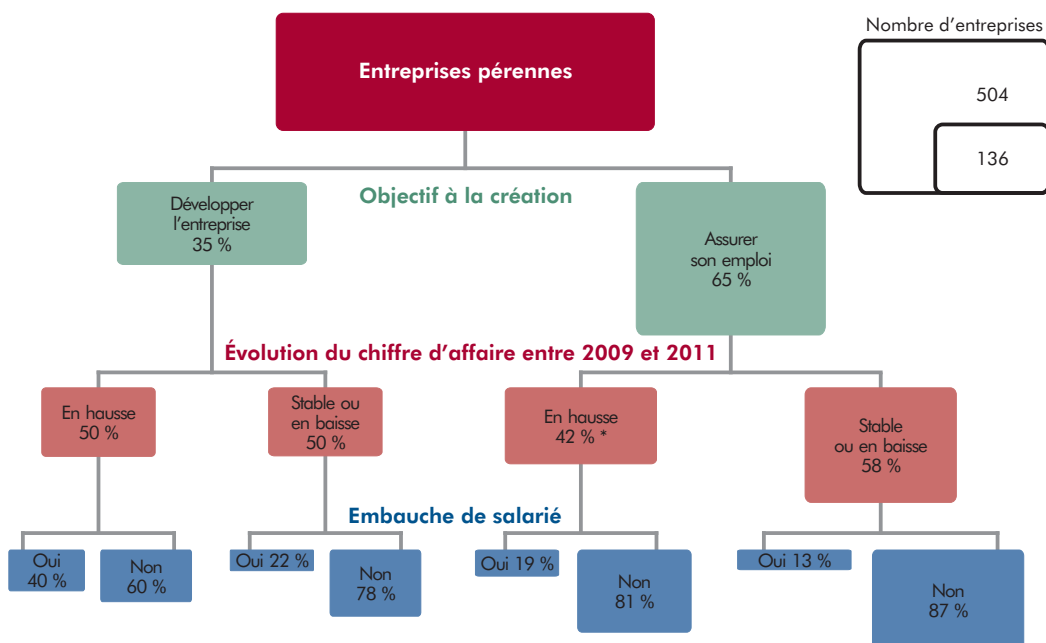
Le développement des jeunes entreprises contribue à la croissance de l'économie régionale par la création de richesse et d'emploi. Ce développement est conditionné par le profil du créateur et les caractéristiques de son projet. La volonté de créer son entreprise pour la développer n'est pas toujours suffisante. Si la moitié des créateurs francs-comtois qui désiraient développer leur entreprise ont effectivement déclaré un chiffre d'affaires en hausse entre 2009 et 2011, l'autre moitié n'y est pas parvenue. Sur la même période, 42 % des créateurs dont l'objectif principal à la création était d'assurer leur propre emploi ont déclaré un chiffre d'affaires en hausse.

Parmi les 1 444 entreprises franc-comtoises créées au cours du premier semestre 2006, 54 % sont encore en activité en 2011. Ces dernières ont été suivies pendant cinq ans grâce au dispositif d'enquêtes Sine (cf. source). Ces entreprises ont traversé deux périodes économiques particulières au cours de leurs cinq premières années d'existence. Au démarrage de leur activité, elles ont bénéficié d'un contexte économique favorable puis ont traversé la crise économique de

2008-2009. Les créateurs à la tête de ces entreprises ont dû composer avec cette conjoncture particulière qui a eu une influence sur le développement de leur activité (cf. définitions). Parmi les créateurs à la tête de ces entreprises pérennes, 44 % ont déclaré un chiffre d'affaires en augmentation sur la période 2009-2011, soit 17 points de moins que sur la période 2007-2009. Ce développement s'accompagne en moyenne de l'embauche de salariés dans 20 % des cas.

Au-delà du contexte économique, le développement des jeunes entreprises est conditionné par le profil du créateur et les caractéristiques de son projet. L'objectif principal à la création, « se développer » ou « assurer son propre emploi », est un des facteurs les plus importants. Parmi les créateurs en activité en 2011, 35 % avait pour objectif principal à la création de se développer et 65 % d'assurer leur propre emploi.

Répartition des entreprises pérennes selon l'objectif à la création et l'évolution du chiffre d'affaires entre 2009 et 2011 en Franche-Comté (en %)



* Note de lecture : parmi les créateurs dont l'objectif principal à la création est d'assurer son propre emploi, 42 % ont déclaré un chiffre d'affaires en hausse entre 2009 et 2011.
 Source : Insee (Enquête SINE 2006 [Interrogations 2006, 2009 et 2011])

Avoir pour ambition de se développer : un gage de réussite pour les créateurs expérimentés

En 2011, la moitié des créateurs francs-comtois qui désiraient au départ développer leur entreprise ont effectivement déclaré un chiffre d'affaires en hausse au cours des trois dernières années. Ce développement s'est accompagné d'une embauche de salariés dans 40 % des cas, soit deux fois plus que la moyenne de l'ensemble des entreprises pérennes de la région. Ces créateurs sont souvent expérimentés dans l'activité de l'entreprise qu'ils créent et plus généralement dans la création d'entreprise. Un tiers a déjà créé une entreprise et un quart était chef d'entreprise ou à son compte au moment de la création. De plus, ces créateurs évoluent déjà dans un monde entrepreneurial : 78 % bénéficient de soutiens au moment de la

création, notamment de la part de professionnels (clients, fournisseurs, avocats, spécialistes dans les activités de soutien...). Les projets portés par ces créateurs sont financièrement importants. Quatre sur dix démarrent avec un

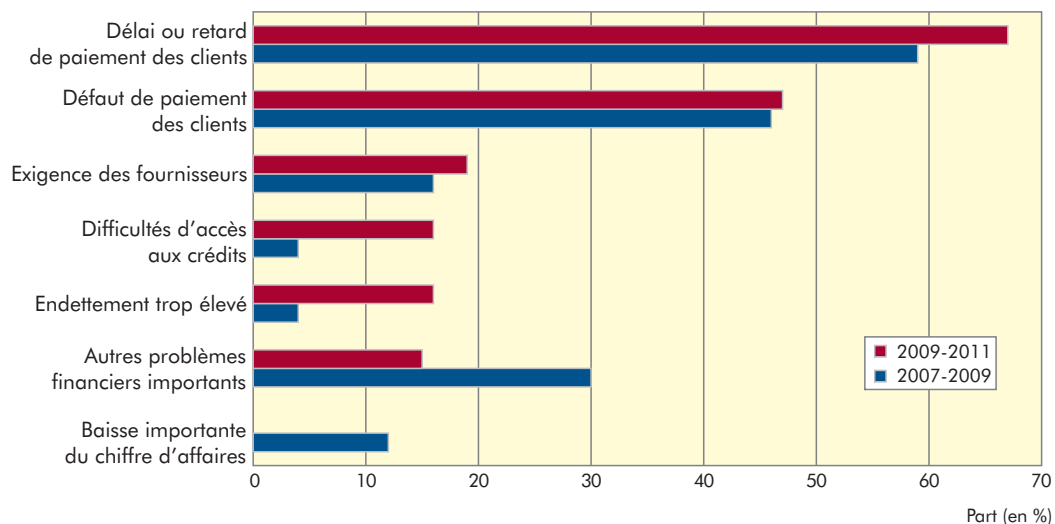
capital supérieur ou égal à 40 000 euros. En adéquation avec le tissu productif de la région, la part des projets industriels est relativement élevée : 14 % contre 9 % pour l'ensemble des créateurs francs-comtois en activité en 2011.

Dès le démarrage de l'entreprise et tout au long des cinq premières années d'existence, ces créateurs sont dans une dynamique d'innovation pour se développer et accroître leur clientèle. Alors que sur l'ensemble des créations d'entreprises en activité en 2011, 37 % des créateurs ont innové au moment de la création, près d'un de ces créateurs sur deux a déclaré avoir introduit une innovation (cf. définitions) et six sur dix l'ont fait ensuite. Ces créateurs sont également dans une dynamique active pour garder ou accroître leur clientèle. Quelle que soit la période, sept sur dix ont effectué des actions commerciales en ce sens, principalement du démarchage et de la publicité.

Parmi ces créateurs, plus de huit sur dix ont réalisé des investissements au cours des deux périodes. Les montants investis sont en moyenne plus élevés sur la période 2009-2011 que précédemment. Ces investissements ont été financés principalement par des emprunts bancaires et par les réserves de l'entreprise. Entre les deux périodes, le recours aux

Le retard et le défaut de paiement des clients sont à l'origine des principaux problèmes de trésorerie

Problèmes de trésorerie rencontrés par les créateurs francs-comtois ayant l'objectif de se développer et atteignant leur objectif (en %)



Champ : entreprises pérennes dont le créateur a rencontré des problèmes de trésorerie fréquents au cours de la période concernée.
 Source : Insee (Enquête SINE 2006 [Interrogations 2006, 2009 et 2011])

réserves de l'entreprise diminue tandis que le recours aux emprunts bancaires augmente.

Ces créateurs ont été peu freinés dans leur projet par des problèmes de trésorerie. Seuls 26 % d'entre eux en ont rencontré au cours des deux périodes. Leurs problèmes de trésorerie résultent le plus fréquemment des délais ou retards de paiement de leurs clients. Ce problème s'est accentué après 2009 avec la crise, touchant 67 % des créateurs concernés par des problèmes de trésorerie contre 59 % auparavant. En second lieu, près d'un de ces créateurs sur deux souffre d'un défaut de paiement de certains de ses clients. Enfin, une part plus faible de ces créateurs, qui s'est toutefois accrue de 12 points entre les deux périodes, met en avant des difficultés d'accès aux crédits ainsi que, corrélativement, un endettement trop élevé.

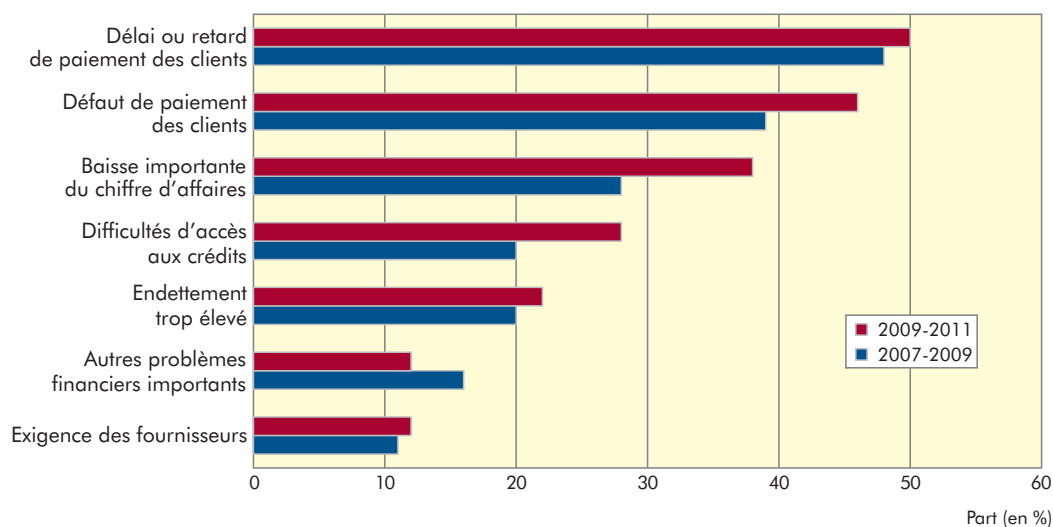
L'accès plus difficile au crédit se traduit logiquement par une baisse importante après 2009 du recours aux emprunts bancaires pour gérer les problèmes de trésorerie (- 13 points). Celui-ci reste cependant le deuxième moyen le plus souvent utilisé (32 %), loin derrière le découvert bancaire (69 %). Le recours aux ressources personnelles du créateur et l'obtention de délais de paiement est en recul d'une période à l'autre. En revanche, le recours aux ressources personnelles des associés, aux réserves de l'entreprise et à l'augmentation de capital est en hausse.

Les créateurs isolés et à la tête de petits projets éprouvent davantage de difficultés à traverser la crise

Si la moitié des créateurs en activité en 2011 qui avaient pour objectif au moment de la création de développer leur entreprise y parviennent, l'autre moitié n'atteint

Quels que soient les problèmes de trésorerie, leur fréquence s'est accrue entre les deux périodes

Problèmes de trésorerie rencontrés par les créateurs francs-comtois ayant l'objectif de se développer et n'atteignant pas leur objectif (en %)



Champ : entreprises pérennes dont le créateur a rencontré des problèmes de trésorerie fréquents au cours de la période concernée.

Source : Insee (Enquête SINE 2006 [Interrogations 2006, 2009 et 2011])

pas cet objectif. Un des enjeux des acteurs publics en charge du développement économique local est de connaître le profil de ces créateurs en difficulté afin de pouvoir les accompagner.

Trois fois sur dix, leur entreprise appartient au secteur de la construction, qui a connu le plus de difficultés au cours de la période de crise. Par ailleurs, ces créateurs sont plus souvent détenteurs d'un CAP ou d'un BEP et moins nombreux à être diplômés du supérieur. Ils sont également plus souvent seuls pour monter leurs projets (35 % contre 22 %). Les montants qu'ils investissent au démarrage sont en moyenne moins élevés. Ces créateurs ont également rencontré plus de difficultés financières dès le démarrage.

Les difficultés de ces créateurs ne semblent pas découler d'une démarche en décalage avec leur ambition. Ils cherchent en effet activement à favoriser l'essor de leur entreprise. De 2007 à 2011, deux tiers d'entre eux ont effectué des démarches commerciales, essentiellement du démarchage et de la mise en concurrence

régulière de leurs fournisseurs. De même, près de la moitié de ces créateurs a introduit une innovation, au démarrage de l'entreprise comme au cours des deux périodes suivantes.

En revanche, des problèmes financiers semblent avoir entravé leur volonté de développer leur entreprise. Au cours de la période 2009-2011, seulement 52 % ont investi contre 64 % sur la période précédente. Dans le même temps, plus d'un de ces créateurs sur deux a rencontré des difficultés de trésorerie après 2009 contre quatre sur dix entre 2007 et 2009.

L'augmentation du chiffre d'affaires concerne aussi des créateurs désirent principalement assurer leur propre emploi

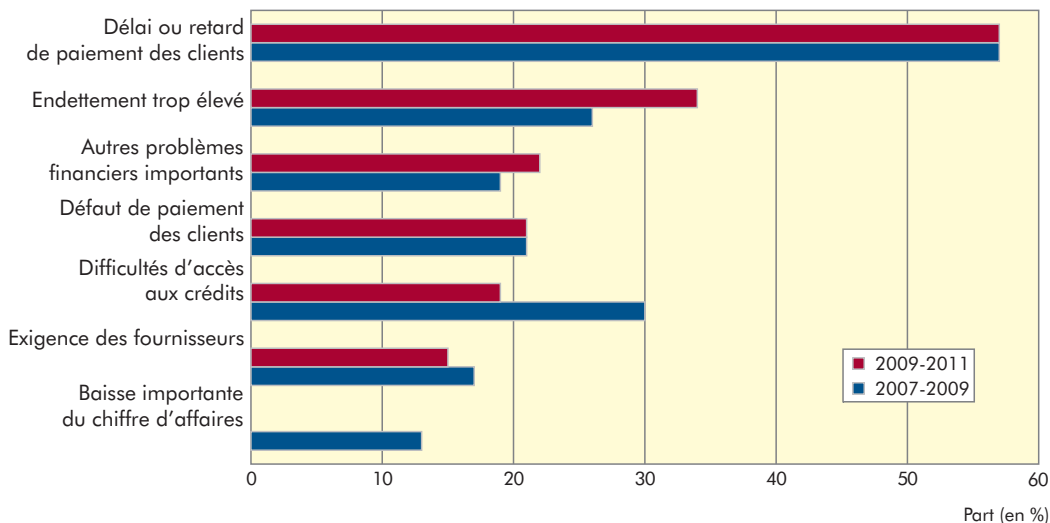
Logiquement, la part des créateurs ayant réussi à développer leur entreprise est plus faible chez ceux dont l'objectif principal à la création était au départ d'assurer leur propre

emploi. Pour autant, 42 % de ces créateurs francs-comtois ont déclaré un chiffre d'affaires en hausse entre 2009 et 2011. Entre 2007 et 2009, les trois quarts d'entre eux avaient déjà déclaré un chiffre d'affaires en hausse. Le développement de leur entreprise s'accompagne d'une embauche de salariés dans seulement 19 % des cas.

L'atout principal de ces créateurs est leur niveau de diplôme : près de la moitié d'entre eux est diplômée du supérieur. Ces créateurs sont également nombreux à créer leur entreprise dans le secteur des services (54 %), secteur le plus pérenne après l'industrie dans la région. Ces atouts compensent certaines caractéristiques potentiellement moins favorables au développement. Ces créateurs sont souvent seuls pour monter leurs projets (31 %). Ils sont peu expérimentés : quatre sur cinq sont primo-créateurs et quatre sur dix n'ont aucune expérience dans l'activité de leur entreprise. Leurs projets sont financièrement modestes : 19 % ont nécessité moins de 2 000 euros au démarrage.

Les difficultés d'accès aux crédits sont en recul entre les deux périodes

Problèmes de trésorerie rencontrés par les créateurs francs-comtois désirant assurer leur emploi et déclarant un chiffre d'affaires en hausse entre 2009 et 2011 (en %)



Champ : entreprises pérennes dont le créateur a rencontré des problèmes de trésorerie fréquents au cours de la période concernée.

Source : Insee (Enquête SINE 2006 [Interrogations 2006, 2009 et 2011])

Définitions

● **Développement** : dans la présente étude, une entreprise est considérée en développement lorsque son créateur a déclaré un chiffre d'affaires en hausse entre 2009 et 2011.

Ainsi, ni le caractère qualitatif du développement ni d'autres aspects quantitatifs ne sont pris en compte dans cette étude. En effet, le développement d'une entreprise ne se mesure pas seulement au travers l'augmentation du chiffre d'affaires, mais s'apprécie aussi au travers de la création d'emplois ou du nombre de clients ou qualitativement par la durabilité du chiffre d'affaires ou la satisfaction des clients.

● **Innovation** : une innovation est l'introduction d'une nouveauté (produit, procédé, organisation, marketing) sur le marché ou au sein de son entreprise. Elle regroupe toutes les actions qui mènent ou visent à mener à sa mise en œuvre. Dans la présente étude, la notion d'innovation est basée sur la déclaration du créateur et donc sur son appréciation personnelle.

Sources

Le dispositif SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises) vise à étudier la naissance et la vie des jeunes entreprises pendant les cinq premières années de leur existence. Ces entreprises sont enquêtées dès les premiers mois de la création, puis trois et cinq ans plus tard. La présente étude exploite les résultats des trois interrogations réalisées en septembre 2006, septembre 2009 et septembre 2011 auprès d'un échantillon d'entreprises créées au premier semestre 2006 et appartenant au secteur marchand, à l'exclusion des activités agricoles. Les créations par reprises sont exclues de cette publication.

La Franche-Comté a bénéficié d'une extension d'échantillon qui a permis d'interroger l'exhaustivité des entreprises du champ et ainsi, de disposer de données régionales fines.

Bien que le développement de l'entreprise ne soit pas leur principal objectif, ces créateurs sont dans une dynamique d'investissement, facilitée par leur bonne santé financière. Ainsi, entre 2009 et 2011 comme entre 2007 et 2009, plus de sept sur dix d'entre eux réalisent des investissements. Les montants investis sont en moyenne plus élevés sur la dernière période. Ces investissements sont financés principalement par des emprunts bancaires et les réserves de l'entreprise. Au cours de la période 2007-2009, la part des investissements financés par les réserves de l'entreprise est supérieure de 13 points à celle financée par des

emprunts bancaires tandis que ces deux parts sont équivalentes sur la période 2009-2011.

Malgré une augmentation de neuf points par rapport à la période 2007-2009, la part de ces créateurs rencontrant des difficultés de trésorerie reste relativement faible (30 %). Quelle que soit la période, 57 % de ces créateurs citent les délais ou retards de paiement de leurs clients comme la principale source de leurs difficultés de trésorerie. Après 2009, ils citent plus fréquemment le niveau trop élevé de leur endettement et au contraire beaucoup moins souvent une difficulté d'accès aux crédits. Au cours de cette même période, 64 % de ces créateurs indiquent avoir recouru aux découverts bancaires et seulement 42 % à des emprunts bancaires pour gérer leurs problèmes de trésorerie, soit respectivement + 10 points et - 13 points par rapport à la période 2007-2009.

Ces créateurs innovent moins que les créateurs qui voulaient développer leur entreprise et y sont parvenus. Seulement 39 % d'entre eux ont déclaré avoir introduit une innovation au démarrage de leur entreprise, part qui augmente peu par la suite. De même, seulement 51 % d'entre eux ont effectué des démarches commerciales entre 2007 et 2009, cette part chutant à 43 % au cours de la période suivante. ■

Florence MAIREY

Pour en savoir plus

- Mairey F., « En Franche-Comté, 68 % des entreprises industrielles créées en 2006 franchissent le cap des cinq ans », *L'essentiel* n° 149, Insee Franche-Comté, septembre 2013
- Barruel F., Filatriau O., « Les entreprises créées en 2006 : une pérennité plus faible dans la construction », *Insee Première* n° 1441, avril 2013
- Bruley F., « Grâce à son potentiel et à son savoir-faire, la Franche-Comté a le plus fort taux de survie des entreprises du secteur industriel », *L'essentiel* n° 135, Insee Franche-Comté, novembre 2011